

Je n'ai rien à ajouter, sauf que les traitements et salaires exigent \$1,150,000; l'indemnité de vie chère, qui ne relève pas de moi, \$150,000, et les rénovations, \$210,000.

M. DİEFENBAKER: Où s'effectuent les rénovations?

L'hon. M. FOURNIER: Dans les divers édifices, lorsqu'on les réclame. Si l'honorable député désire la liste de toutes les demandes présentées jusqu'à date, je puis la lui fournir. Chaque semaine, il n'en parvient d'un peu partout au pays et le crédit sera affecté aux réparations que nous exécuterons cette année. Je ne saurais dire au juste combien nous coûtera l'entretien à Saskatoon, par exemple, de l'immeuble occupé par la Commission des prix et du commerce en temps de guerre ou par quelque autre organisme du temps de guerre. La ventilation, toutefois, est complète. Le combustible requis pour le chauffage de ces immeubles coûtera \$200,000, et nous l'achetons dans toutes les régions. Je ne puis supprimer les frais d'éclairage et d'électricité; nous avons conclu des contrats avec la plupart des sociétés du pays. Quant aux traitements et aux indemnités de vie chère, je n'y puis pas grand'chose.

M. DİEFENBAKER: Que dites-vous des \$200,000?

L'hon. M. FOURNIER: J'essaie d'expliquer que c'est une estimation des réparations qu'il faudra effectuer à ces bâtiments durant l'année. Si l'on me demande une liste de toutes les réclamations reçues des différentes régions du pays, mon personnel pourra probablement la préparer, mais je ne puis en faire part au comité au pied levé. Cette liste donnerait au comité une idée des sommes dépensées depuis le 1er avril dernier. Or, nous recevons des demandes tous les jours. Nos architectes les examinent et pourvoient à ces réparations soit en régie, soit à forfait. Je voudrais bien donner une réponse satisfaisante à mon honorable ami, mes fonctionnaires, à qui j'ai posé la question, me répondent que c'est la somme que nous comptons dépenser cette année pour réparer les édifices dont nous avons la direction. Cela ne signifie pas que nous dépenserons toute cette somme, mais c'est l'estimation la plus juste que nous puissions établir.

(Le crédit est adopté.)

Démobilisation et reconversion—Division de l'architecte en chef:

600. Meubles, etc., \$300,000.

M. ROSS (St. Paul's): Avec tous les meubles que nous nous sommes procurés durant

[L'hon. M. Fournier.]

la guerre, nous n'avons sûrement pas besoin d'en acheter d'autres maintenant. On nous demande de voter \$300,000 pour l'achat de meubles. Que faisons-nous de tous ceux que nous avons achetés durant la guerre? Les vendons-nous, en disposons-nous pour une bagatelle? Le ministre peut-il nous fournir des explications?

L'hon. M. FOURNIER: Je partage l'étonnement de l'honorable député à cet égard. Toutefois, nous recevons tous les matins des requêtes approuvées par le directeur des économies que nous avons nommé il y a quelques années et qui s'est lancé dans le commerce des tapis. Je n'ai rien à voir à ces requêtes; c'est le directeur des économies qui les approuve.

M. BOUCHER: Peut-être ferions nous bien de rouler un autre directeur dans un tapis.

L'hon. M. FOURNIER: Lorsqu'ils se présentent à mon bureau, je n'agis qu'à titre d'agent et je demande des soumissions pour l'achat des meubles qu'on désire. Voici quel est le système en vigueur au Gouvernement. Un ministère fait une demande. Elle passe par le bureau du directeur des économies. C'est un spécialiste en la matière; s'il rejette la demande, elle ne parvient pas à mon bureau. S'il approuve l'achat, notre rôle se borne à celui d'agent et nous essayons d'obtenir les meubles. Je n'achète pas pour les Travaux publics mais pour tous les services de l'État.

L'hon. M. STIRLING: Qui est directeur des économies?

L'hon. M. FOURNIER: M. Murphy, qui a été acheteur pour le compte du ministère des Postes pendant plusieurs années. Il a remplacé le colonel Thompson.

M. FULTON: Quelles sont ses relations avec le Conseil du trésor? Les demandes y sont-elles transmises?

L'hon. M. FOURNIER: Oui, et c'est encore pire là.

M. ROSS (St. Paul's): Cela ne répond pas à la question. Où se trouvent tous les meubles que nous avons achetés pendant la guerre pour les nombreux édifices que nous avons un peu partout.

L'hon. M. FOURNIER: Ils sont encore dans ces édifices.

M. ROSS (St. Paul's): Et même avec tous les meubles que nous avons achetés pour ces bureaux pendant la guerre, il faut encore \$300,000?

L'hon. M. FOURNIER: Ce sont les crédits demandés.